



Assemblée constituante
Présidence
Case postale 3919
1211 Genève 3

Aux représentant-e-s des médias

N/réf. :
V/réf. :

Genève, le 25 juin 2009

Communiqué de presse

Le Bureau de l'Assemblée constituante est très étonné de la décision de la Commission des Finances du Grand -Conseil genevois qui n'a pas accepté le budget élaboré par l'Assemblée constituante pour son année 2009.

Il rappelle que ce budget avait été voté très majoritairement lors de l'Assemblée plénière du 28 mai 2009.

L'Assemblée s'est référée à la loi constitutionnelle qui l'avait instituée et qui avait été élaborée par le Grand Conseil lui-même. Cette loi précise que les élus ont droit aux mêmes indemnités que les députés au Grand Conseil et que ce dernier doit lui donner les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Le Bureau tient à préciser qu'un budget n'est pas une dépense effective et que dans un travail comme celui de la Constituante, il est encore difficile de définir les besoins avec exactitude. On peut penser que dans les années 2009 et 2010, les commissions thématiques et les assemblées plénières vont se réunir fréquemment, et devoir mener un travail intense d'élaboration de la nouvelle Constitution, de communication avec la population et d'auditions publiques. En conséquence, il y aura lieu de prévoir un budget plus important pour ces deux années que pour les années suivantes.

Le Bureau déplore donc la décision de la Commission des Finances qui affirme savoir mieux que les intéressés quels sont les besoins de Constituante pour remplir sa mission. Parmi les reproches exprimés par la Commission des Finances, curieusement, il y a par exemple celui qui s'en prend à une coprésidence à quatre, trop coûteuse. Or, voilà une décision de l'Assemblée qui a été de nature politique et inscrite dans le règlement de la Constituante, cela dans une volonté d'équilibre et de recherche de consensus. On ne voit pas en vertu de quoi la Commission des Finances s'autorise à se prononcer sur ce point.

La Présidence

Jacques-Simon Eggly

Christiane Perregaux

Marguerite Contat Hickel

Thomas Büchi

Pour tout contact :
Jacques-Simon Eggly
079 229 56 69

Marguerite Contat Hickel
079 275 04 78

Thomas Büchi
079 213 54 67